PIANOS STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR, WALDORF, SINGER, SOHMER, FISCHER.
MEILLEURES FABRIQUES,
PRIX LES PLUS BAS,
CONDITIONS LES PLUS FACILES.
715 RUE DU CANAL.
GRUNEWALD.

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE

315-317

Rue South Liberty,

Entre Tulane Avenue et la rue Gravier,

RESIDENCE A UN ETAGE A DEUX CORPS DE LOGIS.

319

Rue South Liberty,

Entre la rue Gravier et Tulane Avenue..

RESIDENCE A DEUX ETAGES.

VENTE EN PARTAGE.

GEO. E. MACAIRE VS G. L. MACAIRE.

No 57,328—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue Commune

Mercredi, le 30 novembre 1898,

midi, il sera vendu à l'enchère publique, au

NEW ORLEANS REAL ESTATE EXCHANGE,

No 717 rue Commune, entre les rues Carondelet et St Charles, en vertu de et conformément à un jugement de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu le 21 octobre 1898, et signé le 27 octobre 1898, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés suivantes, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes, voies et dépendances y appartenant en ayant droits, situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet numéro 339, borné par les rues LIBERTY, HOWARD et GRAVIER et TULANE AVENUE (anciennement rue COMMUNE); lequel lot de terre et désigné par la lettre "B" sur un plan dresser par D. E. Seghers, arpenteur, daté septembre 20 1898, annexé à l'inventaire pris par M. C. Soniat, notaire, Public, le 20 septembre 1898, lequel dit lot mesure 37 pieds 9 pouces à la rue LIBERTY, 71 pieds 6 lignes sur une première ligne vers TULANE AVENUE, mais s'élargissant 13 pieds 6 pouces sur une ligne courant vers TULANE AVENUE, parallèle à la rue LIBERTY, 35 pieds 6 pouces 2 lignes sur une seconde ligne de profondeur vers le fond, par 51 pieds 3 pouces de largeur dans le fond et 106 pieds 7 pouces sur le côté opposé vers la rue GRAVIER le divisant du lot "C," ledit lot B, forme une partie du lot numéro 5 et du tout du lot numéro 4, d'après le plan de Louis Surgi, voyer, daté le 5 mai 1842 annexé à un acte de Charles Boudousquié, daté le 13 mai 1842. Le dit lot "B" commençant à une distance de 100 pieds de l'encoignure des rues LIBERTY et TULANE AVENUE.

Les améliorations consistent en une maison à un étage, à deux corps de logis ayant de chaque côté deux chambres et un cabinet cisterne, lieux d'aisance

Connue par les numéros municipaux 315 et 317 rue SOUTH LIBERTY.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendence y appartenant ou ayant droits, situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 339, borné par les rues LIBERTY, HOWARD et GRAVIER et TULANE AVENUE (anciennement RUE COMMUNE) lequel lot de terre est désigné par la lettre "C", d'après le plan de D. E. Seghers, Arpenteur, date le 20 Septembre 1898, annexé à l'inventaire pris par M. C. Soniat, Notaire Public, le 20 Septembre 1898, et mesure 23 pieds 9 pouces et 5 lignes de face à la rue LIBERTY, 23 pieds 9 pouces et 5 lignes de largeur dans le fond, sur 106 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles; Ledit lot "C" est composé d'une partie du lot numéro 5, sur un plan de L. Surgi, arpenteur, daté le 5 mai 1842, annexé jour référence à un acte de Charles Boudousquié, Notaire, daté le 13 mai 1842

Les améliorations consient en une maison à deux étages ayant deux chambres au res-de-chaussée et deux chambres à l'étage supérieur, petite bâtisse en briques à l'arrière, et une autre bâtisse à un étage au fond ayant 3 chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

Connuee par le numero 319 rue SOUTH LIBERTY.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant, la balance à un crédit de un ou un et deux ans, garanti par les billets de l'acquéreur portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, 5 0|0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuites, et toutes clauses usuelles de sécurité dans les actes de vente. Les acquéreurs assumant les taxes de 1898, en sus du prix d'adjudication, et déposera avec l'encanteur 10 0|0 du montant de la vente au moment de l'adjudication, d'accepter les polices d'assurances existantes et rembourseront les primes non expirée de la police et n'auront droit aux loyers qu'après le jour du passag de l'acte de vente.

Actes de ventes pardevant Meloney C. Soniat, notaire public aux frais des acquéreurs, y compris les timbres de revenus des Etats-Unis.

29 oct — nov 5 12 19 26 30)

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Nicolina Sciambra

No 57,542—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 813 rue de la Commune, MERCREDI, le 23 novembre 1898, à midi, il sera vendu à l'enchères publiques, à la Bourse d'Encan du New Orleans Real Estate Exchange, No 717 rue de la Commune, entre les rues Carondelet et St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. G orge H. Theard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, daté le 18 octobre 1898, pour le compte de ladite succession, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, moyens, privilèges et appartenances y appartenant ou y appartenant en quelque sorte, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues ste Anne, Domaine, Roche blave et D rgeois, et désigné par le numéro un de l'ilet numéro quatorze, sur un

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

plan de L. H. Pilié, voyer, daté le 25 mai 1848; ledit lot mesure 30 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à la rue Dumaine par 81 pieds 1 ligne de profondeur et de face sur la rue Rocheblave, 81 pieds 3 lignes de profondeur sur la ligne opposée et 29 pieds 11 pouces 1 ligne de largeur dans le fond.

Les améliorations consistent en une maison à un étage avec les dépendences,

Termes et Conditions—Comptant au moment de l'adjudication, l'acquéreur d'assumer le paiement des taxes d'Etat pour l'année 1898 en sus de son enchère.

Acte de vente pardevant Felix J. Puig, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

23 oct—23 30—nov 6 13 20 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES AMELIORÉES ET DE CHOIX

—DANS LE—

SIXIEME DISTRICT.

Succession de Elizabeth Fleishmann, femme décédée de Guillaume D. Andrieu.

No 51,612—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR et ESCOFFIER,— Placide J. Spear, encanteur — Bureau, No 813, rue Commune,

Mercredi, le 30 Novembre 1898,

à midi, il sera vendu à l'enchère publique au New Orleans Real Estate Exchange,

No 717 rue COMMUNE, entre les rues CARONDELET et ST-CHARLES, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, daté le 25 octobre 1898, les propriétés ci-après décrites, pour le compte de la dite succession, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliarations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent; situé dans le Faubourg Bas Boulingy, Sixième District de cette ville, dans l'ilet numéro onze nouvel ilet numéro cent cinquante borné par les rues CONSTANTINOPLE, LAUREL, AUSTERLITZ et ANNONCIATION (autrefois Jersey), ledit lot est désigné par le numéro vingt, sur le plan dressé par A. S. Phelps, voyer, daté le 15 Février 1849, déposé dans le Bureau de Joseph R. Beard, anciennement notaire en cette ville, formant l'encoignure des rues AUSTERLITZ et LAUREL et mesure 30 pieds de face sur la rue LAUREL sur une profondeur et face à la rue AUSTERLITZ de 125 pieds 2 pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une bâtisse à un-étage, numéro 3942 rue LAUREL et 628 rue AUSTERLITZ, occupée par une grocerie en détail, ayant 6 chambres, citerne, parterre, lieux d'aisance, etc, et un cottage double ayant 4 chambres, citerne, etc, connu sous les Nos 618-620 rue AUSTERLITZ.

2° Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies' privilèges, servitudes et appartenances, ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Faubourg East Boulingy, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro cent cinquante sur le nouveau plan dressé par H. C. Brown, voyer, borné par les rues AUSTERLITZ, LAUREL, CONSTANTINOPLE et JERSEY, ledit lot est désigné par le numéro dix-neuf, d'après un plan dressé par A. S. Phelps, voyer daté le 15 février 1849, et déposé pour référence dans le bureau de J. R. Beard, autrefois notaire public en cette ville. Ledit lot mesure 30 pieds de face sur la rue LAUREL, sur 125 pieds 2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. mesures américaine.

Les améliorations consistent en un cottage d'un étage, occupé par un salon d'huîtres et résidence ayant trois chambres, etc.

Les propriétés PREMIÈREMENT et SECONDEMENT décrites seront vendues ensemble en bloc, les portions occupées par la GROCERIE et le SALON D'HUITRES seront vendues sujettes au bail en faveur de A. W. Nahrstedt expirant le 30 septembre 1899, à raison de $25 par mois, payable mensuellement, le petit cottage à l'arrière, Nos 618 et 620 rue AUSTERLITZ, est loué au mois à d'autres locataires, sans bail, à raison de $10 par mois.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet numéro onze du Faubourg East Bouligny, nouvel ilet désigné par le numéro cent cinquante, sur le nouveau plan, borné par les rues AUSTERLITZ, JERSEY, CONSTANTINOPLE et LAUREL, ledit lot est désigné par le numéro dix-huit, sur un plan dressé par A. S. Phelps, voyer, daté le 15 février 1849, déposé dans le bureau de J. R. Beard, autrefois notaire public en cette ville, ledit lot mesure 30 pieds de face sur la rue LAUREL sur 125 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles, le tout mesure américaine.

Les améliorations consistent en un cottage ayant deux chambres, cuisine, citerne, lieux d'aisance, etc., connu par le numéro municipal 3946 rue LAUREL. Loué $6 par mois.

4° Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte y appartenant située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet numéro cent cinquante-et-un, borne par les rues ANNONCIATION (autrefois JERSEY), AUSTERLITZ GENERAL TAYLOR et CONSTANTINOPLE, mesurant 53 pieds 6 pouces de face sur la rue AUSTERLITZ, commençant à un point 30 pieds de l'encoignure des rues AUSTERLITZ et ANNONCIATION sur 60 pieds de profondeur, mesure américaine: ledit lot de terre est la partie en arrière d'une plus grande portion de terre qui forme l'encoignure des rues ANNONCIATION et AUSTERLITZ. Les améliorations consistent en un cottage ayant 3 chambres, cuisine, citerne, galerie de côté, lieux d'aisances, etc. Connu sous le Nr 609 rue AUSTERLITZ Loué $7 par mois.

5° Un certain lot de terre avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou ayant appartenue situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet numéro quatorze, borné par les rues AUSTERLITZ, JERSEY et GENERAL TAYLOR, désigné par le numéro treize et mesure 30 pieds de face sur la rue LAUREL sur 125 pieds de profondeur.

6° Un certain lot de terre avec toutes bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Sixième District et l'ilet que la propriétée précédament décrite, désigné par le numéro quatorze et mesure 30 pieds de face sur la rue LAUREL sur 125 pieds de profondeur.

7° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant; situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet numéro quatorze de la ville de Jefferson, borné par les rues LAUREL, LIVE OAK (non Constance), AUSTERLITZ et CONSTANTINOPLE, le dit lot est désigné par le No 26 sur un plan dressé par A. S Phelps, voyer, daté février 15 1849, et mesure 30 pieds de face sur la rue LAUREL sur une profondeur de 158 pieds 9 pouces et 2 lignes en mesure américaine.

Les améliorations consistent en un cottage avec trois chambres, cuisine, 2 citernes galerie de côté, lieux d'aisance, etc, connu par le No 3961 rue LAUREL. Loué $9 par moi.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, la balance, si balance il y a, à un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur portant intérêt à raison de 8 0|0 par an du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, garanti par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, et toutes les clauses de sécurité, l'acquéreur assurera les bâtisses pour leur pleine valeur, sur la propriété vendue, jusqu'à paiement final des dites billets et transférera les polices d'assurances au vendeur ou à tout porteur ou porteurs des dits billets et finalement de payer les frais d'avocats à raison de cinq pour cent en cas de poursuites judiciaire pour le recouvrement du paiement des dits billets ou une portion quelconque, l'acquéreur remboursera en sus du prix d'ad-

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

judication les primes d'assurances pour le terme non expiré et déposera avec l'encanteur au moment de l'adjudication dix pour cent de son enchère.

Actes de vente ainsi que les United States Revenue Stamps aux frais de l'acquéreur, pardevant JULES F. MEUNIER, notaire public.

29 oct—29—nov 5 12 19 26 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charmant Cottage

1114 rue Trémé, entre les rues Ursulines et Chemin du Bayou,

Loué à raison de $13 par mois.

Succession de Veuve J. P. Montagnet.

No 57,406—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR ET ESCOFFIER, — Placide J. Spear, encanteur—Bureau 813, rue Commune,—

Mercredi, 16 Novembre 1898,

à midi, il sera vendu aux enchères publiques à la

Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans,

No 717 rue COMMUNE, entre les rues ST. CHARLES et CARONDELET, en vertu de et conformement à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, siégeant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant en congé, en date du 11 octobre 1898, pour le compte de ladite succession, les propriétés décrites ci-dessous, à savoir—

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le faubourg Tremé, second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tremé, maintenant Liberté, St Claude et Ursulines et le Chemin du Bayou, faisant partie du lot désigné par le No 22, sur un plan fait par J. Pilié et ladite portion de terre mesurant en mesure française 27 pieds de face à la rue Tremé, maintenant Liberté, sur 50 pieds de profondeur,

Les améliorations consistent en un charmant cottage ayant cinq chambres, cuisine avec deux chambres, citerne, lieux d'aisance, et connu par le numéro municipal 1114 rue TREMÉ.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance en 1 an à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque avec les liens et privilèges du vendeur sur la dite probriété portant intérêt au taux de huit pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement, l'acte de vente sera aux frais des acquéreurs et passé pardevant John E. Légier, notaire, et devra contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité quant au paiement des honoraires d'avocats et du transfert des polices d'assurance, l'acquéreur devra déposer 10 0|0 du prix d'adjudication comme garantie, avec l'encanteur, pour lier la vente, et payer les taxes pour l'année 1898 en plus et au-delà du prix d'adjudication.

16 oct—16 23 30—nov 6 13 16

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE NO 623 RUE JOHNSON.

Dans l'affaire de la succession de Edward Casserly et sa fille, Marie Casserly, No 57,343 du dossier de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C et la succession de Veuve Edw. Casserly. No 57,344 du dossier de la même cour, Division B.

PAR W. H. FITZPATRICK, encanteur, Bureau 336, rue Carondelet, le MARDI, 15 novembre 1898, à midi, à la Bourse, 840 et 842 rue Commune, où sur les plans figurent les dimensions et autres particularités, conformément à deux ordres divers de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, datés et signés le 10 octobre 1898, et rendus dans les successions ci-dessus intitulées et numérotées, autoriant le W. H. Fitzpatrick, encanteur d'annoncer et de vendre aux enchères publiques, après les délais légaux usuels, les propriétés suivantes, à savoir:

"Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville dans l'ilet numéro "Quatre-Vingt", maintenant ilet No 499, borné par les rues Poydras, Perdido, Prieur et Johnson et désigné comme lot No Quatorze dudit ilet et mesurant vingt neuf pieds trois pouces et une ligne de face à la rue Johnson sur cent cinquante-et-un pieds trois pouces de profondeur, entre lignes parallèles, conformément à un plan fait par Bringier, voyer, en date du 20 avril 1839 et déposé dans l'étude de L. Mc Cay, ancien notaire, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies et avantages qui y appartiennent en quelque sorte. Les améliorations consistent en un cottage en bois, ardoisé, portant le numéro municipal ci-dessus décrit, avec une bâtisse en bois dans le fond. La bâtisse de devant contient quatre chambres et cuisine. La bâtisse du fond contient quatre chambres, hangar, citerne, etc.

Termes et conditions—Comptant et l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication pour lier la vente et assumer les taxes de l'année 1899; acte de vente pardevant Robert P. Upton, notaire, aux frais des acquéreurs.

13 Oct—13 14 15 16 23 30—nov 6 13 14 15

Geo. G. Friedrichs & Cie.

—o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

ÉLIGIBLE COTTAGE SIMPLE

No 1812 rue Orléans,

Entre les rues Derbigny et Roman,

PAR GEO, G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur —Bureau 838 rue Commune — MARDI, le 22 novembre 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent en congé, daté le 11 octobre 1898, et rendu dans la succession de François Bellaire, ou Belaire, ou Bellair, No 57,454 du docket de ladite Cour,

Le désirable cottage No 1812 rue Orléans, décrit comme suit: Un certain lot ou portion de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans cette partie autrefois connue comme le faubourg Tremé dans l'ilet compris entre et borné par les rues Orléans, Roman, St-Piere et Derbigny, formant une partie du lot de terre désigné par le No 4 de l'ilet No 56, sur un plan dessé par J. Pilié, le 1er mai 1850, et déposé en l'étude de D. McCay, autrefois un notaire dans cette ville, ladite portion de terre mesurant 27 pieds de face à la rue Orléans, sur une profondeur de 57 pieds, et est borné sur un côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à M. Passabon, et sur l'autre côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à Edmond et autre propriété. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent

Conditions—Une moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur et le reste s'il y en a payables un an après date à 8 pour cent par an d'intérêt à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final, avec les clauses usuelles d'hypothèque lien de vendeur et assurances; les taxes de 1898 doivent être payées par l'acquéreur et l'acte de vente pardevant Félix J. Puig, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 oct—20 23 30—nov 6 13 22

VENTES A L'ENCAN

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Splendides Cottages dans le Sixième District

Nos 722, 724, 728, 727 et 729 rue Aline,

Entre les rues Tchoupitoulas et Annonciat'on.

Jacob Paul vs Otto Paul et als.

No 57,056—Cour Civile de district pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR STROUDBACK & STERN— Léonard L. Stern, Encanteur—Bureau No 821 rue Gravier — Le JEUDI, 8 décembre 1898, à midi, à la Bourse des Encantons, No 840 rue Commune, en vertu d'un jugement rendu et signé par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Divisi n B, le 3 octobre 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

1° Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6ème District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Aline, Tchoupitoutan, Delachaise et Annonciation, désigné par le No 8 sur un plan par Edgar Pilié, voyer, le 15 septembre 1884 annexé à un acte pardevant James Fahey, notaire, le 14 octobre 1884, et mesurant conformément audit plan, mesure américaine, 31' 3" de face à la rue Aline, 31' 4" 2" de largeur dans le fond par une profondeur de 148' 8" 4" sur la ligne du lot No 9 et 151' 2" 6" sur la ligne du lot No 7.

Les améliorations consistent en un cottage double, Nos 727 et 729 rue Aline, contenant 4 chambres, citerne et hangar de chaque côté, et loué $10 par côté.

2° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Aline, Tchoupitoulas, Foucher et Annonciation désignés par les Nos 6 et 7 sur le susdit plan de Pilié, voyer, et mesurant conformément au dit plan, M. A. chacun, 31' 6" de face à la rue Aline sur 125' de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un double cottage No 722 et 724 rue Aline contenant 4 chambres citerne et hangar de chaque côté, loué à $10 par côté et le cottage seul No 728 rue Aline, contenant 5 chambres, citerne et hangar dans la cour loué $14 00.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance au gré de l'acquéreur avec les billets portant 8 0|0 d'intérêt par an a partir de la date garantis par lien et hypothèque du vendeur, toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité.

L'acquéreur devant assumer en plus de son enchère les taxes de 1898.

Actes de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire, aux frais des acquéreurs. Dix pour cent comptant pour lier la vente.

6 nov—6 10 13 17 20 24 27—déc 8

Paul & Gurley,

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement de choix

RÉSIDENCE DE VALEUR EN BRIQUES

No. 342 rue S. Diamond, anciennement S. Market, et en face du marché Ste Marie.

Succession de James C. Reilley.

No 57,450—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—Le MARDI, 15 novembre 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant pour, Hon. F. A. Monroe, juge de la dte Cour, Division E, maintenant en congé, en data du 14 octobre 1898 intitulée, succession de Mme Vve J. B. Marmouget, veuve et épouse. Dossier No 48512, il sera vendu aux enchères publiques:

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les améliorations etc., qui s'y trouvent, située dans le Second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Pierre, Tonti Rocheblave et la Promenade Carondelet, et mesurant 14 pieds 7 1|2 pouces de face à la rue St-Pierre, sur 100 pieds de profondeur, étant la moitié du lot No 4 étant la plus rapprochée de la rue Rocheblave et connue comme le numéro municipal 2426 rue St-Pierre.

Termes—La moitié ou plus comptant, la balance dans un an; les paiements déférés portant intérêt au taux de 8 pour cent par an avec les clauses usuelles de sécurité et d'assurance. L'acquéreur assumera les taxes de 1898 en plus et au-dessus du prix d'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Fred. Zenzel, notaire. Un dépôt exigé au moment de l'adjudication.

16 oct—16 23 30—nov 6 13 à date

E. Curtis.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 57,147.

Succession de

JOHN MEUX.

PAR E. CURTIS, Encanteur—Bureau anciens Nos 54 et 56 rue Baronne—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, l'Honorable N. H. Rightor, juge, daté et signé le 27 octobre 1898 et à moi adressé, je procéderai à la vente, le JEUDI, 10 novembre, à 11 A. M., aux Salles d'Encan, deuxième étage de la Bourse, 54 et 56 rue Baronne—

UN LOT DE MEUBLES DE MAISON, consistant en meubles de valeur en bois de rose et d'acajou, ayant plusieurs articles antiques de valeur rare, peintures originaux, articles antiques en crystal, pinaques anglaises et curiosités.

Conformément à un inventaire enregistré.

1er nov—1 3 6 8 9 10

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente à la Folle Enchère d'une Propriété à St Tammany.

MARDI 29 NOVEMBRE.

Antonio Menendez vs Ses Créanciers.

PAR LOUIS A RICHARDS, Encanteur, bureau No 629 rue Commune. — MARDI, 29 novembre 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 et 842 rue Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 20 septembre 1898, et signé le 27 septembre 1898, par l'honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant pour l'honorable F. A. Monroe, juge de la Division C, maintenant en congé, dans l'affaire intitulée Antonio Menendez vs ses créanciers, No 51,897 du dossier de la susdite cour, aux enchères publiques il sera vendu "à la folle enchè e" aux risques et dépens de Robert L. Harris et Henry L. Garland, Jr., qui ont manqué de se conformer à une adjudication faite le 18 juin 1898 dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés suivantes:

Et connue comme la Fabrique du Alton Lumber Company à la Station A ton à savoir:—

A. La moitié ouest du quart sud-est de la section 22, comté 8 sud du range est, Méridien Ste Hélène dans la Paroisse St Tammany ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent étant la même propriété acquise de la Alton Lumber Company de Julius Wood le 26 juillet 1893 et enregistré dans le Livre des Con. E. fo. 56—567 paroisse de St Tammany et acquise par Menendez comme il est ci-dessus décrit.

(B) La moitié ouest du quart sud est, et de la moitié est du quart sud-ouest de la section 23 du comté 8, sud du range 14 est St Helena meridian, dans la paroisse de St Tammany, acquise par la Alton Lumber Company ou Wilson Vernado, par achat de Aaron Welch et Maveline Welch, son épouse, le 30 novembre 1893 et enregistré dans le Livre des Transcrits pour la paroisse St Tammany, Livre P folio 792 et par Menendez comme il est ci-après décrit.

3° La moitié sur du quart sud ouest et la moitié nord-ouest de la section 26 dans le comté 8 sud du range 14 Est Meridian, St Hélène, contenant 160 acres plus ou moins dans la susdite paroisse et Etat. Ladite terre a été acquise par Isaac Kemp, par Homestead sous le certificat en date du 7 août 1893; acquise par Alton Lumber Company de Isaac Kemp par acte enregistré dans le Bureau des transcrits le 19 décembre 1894 dans le livre 2, pages 581 et 582 à Covington, La.

Toutes les propriétés ci-dessus décrites ont été acquises ensemble avec le moulin à bois, un lot de machines, dix huit bœufs, cinq chars, deux charrettes, chaines, cabines, bâtisses par Antonio Menendez de Wilson Varnado et Christophe C. Mitchell, faisant des affaires sous le nom de la Alton Lumber Company par acte du 27 décembre 1894, par devant Geo M. Barnett, notaire dans la paroisse d'Orléans, le tit acte étant enregistré à Covington dans le livre 2, pages 597, 598, 599 et 600.

C. Trente et un acres de terre avec les améliorations à St Joe sur le côté ouest de la N. O. & N. E. Railroad, acquis par Menendez à une vente de taxe par le shérif de St Tammany, faite le 26 juin 1896, enregistré dans le livre des Transcrits R, folio 614, à Covington, Lne., et dans le livre des ventes du shérif C, folio 169 avec droits de rédemption.

Termes et conditions—Un tiers comptant, la balance à un et deux ans de crédit payable en billets des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication, garantis par hypothèques, liens du vendeur et les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1898 en plus du prix d'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Zengel, notaire. Un dépôt de 10 0|0 exigé au moment de l'adjudication.

8 oct—8 9 16 23 30—nov 8.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété No 2426

Rue St-Pierre.

Succession de William Davenport et son épouse.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—Le MARDI, 15 novembre 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant pour, Hon. F. A. Monroe, juge de la dte Cour, Division E, maintenant en congé, en data du 14 octobre 1898 intitulée, succession de Mme Vve Wm. Davenport et épouse. Dossier No 48512, il sera vendu aux enchères publiques:

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les améliorations etc., qui s'y trouvent, située dans le Second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Pierre, Tonti Rocheblave et la Promenade Carondelet, et mesurant 14 pieds 7 1|2 pouces de face à la rue St-Pierre, sur 100 pieds de profondeur, étant la moitié du lot No 4 étant la plus rapprochée de la rue Rocheblave et connue comme le numéro municipal 2426 rue St-Pierre.

Termes—La moitié ou plus comptant, la balance dans un an; les paiements déférés portant intérêt au taux de 8 pour cent par an avec les clauses usuelles de sécurité et d'assurance. L'acquéreur assumera les taxes de 1898 en plus et au-dessus du prix d'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Fred. Zenzel, notaire. Un dépôt exigé au moment de l'adjudication.

16 oct—16 23 30—nov 6 13 à date

VENTES A L'ENCAN.

Hecker & Smith.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux nouveaux cottages doubles Nos 3630 et 3632 rue Laurel, encoignure Antonine, et Nos 633 et 635 rue Eléonore, encoignure Constance. Aussi, deux lots sur la rue Eléonore près Patton. A l'encan JEUDI, le 8 décembre 1898; dans l'affaire de la succession de Fred. J. Beyer,

No 57,460 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR HECKER & SMITH—J P. Hecker, Encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet, le JEUDI 8 décembre 1898, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à deux ordres séparés, un rendu et signé le 21 octobre 1898, par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, agissant pour l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé et l'autre rendu et signé le 27 octobre 1898, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, de la susdite Cour, dans l'affaire ci-dessus intitulée; il sera vendu aux enchères publiques la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Une certaine pièce ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 155, borné par les rues Foucher, Antonine, Laurel et Annonciation, ladite portion de terre est composée des fractions de lots 17, 18 et 19, d'après le devis annexé à un acte de vente pardevant Frédérick Deibel, notaire, le 4ème jour de juin 1892. Ladite portion formant l'encoignure des rues Laurel et Antonine, et mesurant 28 pieds 6 pouces de face à la rue Laurel sur une profondeur de 93 pieds entre lignes parallèles.

2°. Deux certaines pièces ou portions de terre, divisées en quatre lots situées dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 83, borné par l'avenue Nashville, les rues Eléonore, Constance et Patton; lesdits lots sont désignés par les numéros ou lettres C, D, G et H. Lesdits lots C et D mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Eléonore, sur 105 pieds de profondeur. Les lots G et H mesurent chacun 28 pieds de face à la rue Eléonore, sur 105 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot H forme l'encoignure des rues Constance et Eléonore. Le tout d'après devis annexé à un acte d'hypothèque pardevant Fred. Deibel, notaire, le 27 septembre 1895.

Conditions—Comptant: Les acquéreurs assumant toutes les taxes pour l'année 1898, au dessus et en plus du prix d'adjudication, faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente, et payer pour les actes de ventes pardevant Fred. Deibel, notaire.

6 nov—6 13 20 27—déc 4 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de Joseph Massol, un absent.

No 37,361—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker, encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet—JEUDI, le 10 novembre 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, près de la rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de cour, rendu et signé le 27 septembre 1898, par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District Division E, siégeant pour l'Hon T C W. Ellis, juge de la Division A, actuellement en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Deux certains lots de terre dans le septième district de cette ville, étant les Nos 8 et 9 dans l'ilet borné par les rues Washington, Short, Plum et Quatrième et mesurant ensemble 60 pieds de face à la rue Washington sur 107 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour